



Citoyen d'Europe

Le grand mouvement européen progressiste !

Journal de l'Association Citoyen d'Europe - N°18 - Avril 2014

Sommaire

Page 2

- Exercer sa citoyenneté européenne : un défi à relever !

Page 3

- Bulle d'actualité : anniversaire des 10 Ans du cinquième élargissement de l'Europe : Mai 2004

Page 4

- Les citoyens d'Europe doivent encore et toujours construire un avenir commun.

- Bulletin d'adhésion

Agenda

Lundi 28 avril :
Villeneuve d'Ascq
Salle Marianne à 18h
Débat: "L'Europe en débats"

Vendredi 9 Mai :
Fête de l'Europe salle Masqueliez
Auberge Espagnole organisée par
Citoyen d'Europe, l'AJVAH, l'AA-
VAL, le Collège Molière.

Dimanche 25 Mai :
Élections Européennes

Pour Contacter Citoyen d'Europe
BP 70053
59651 Villeneuve d'Ascq Cedex
citoyendeurope@gmail.com

Citoyen d'Europe sur Internet
www.citoyendeurope.org

EDITO

"ALLEZ L'EUROPE !"

Au risque de me répéter voire d'être accusé de "rabâcher", **au lendemain du 70 ème anniversaire du Massacre d'Ascq, je veux redire que la construction européenne nous a offert, à ce jour, 69 ans de Paix**, ce qui n'était pas arrivé à notre continent européen depuis des siècles !

Alors, même si on doit contester certaines politiques européennes, trop financières, trop libérales, trop technocratiques, pas assez respectueuses des citoyens et de leurs États, **il serait dramatique de casser l'Union Européenne** via les discours d'abord et dans les faits ensuite.

Ce serait retourner à des nationalismes "fauteurs de guerres" !

Personne n'en doute..., en particulier ceux qui le souhaitent au fond d'eux mêmes, rêvant avec nostalgie des années 30 à 40 du 20 ème siècle.

Alors ensemble, avec "citoyen d'Europe" d'ici le 25 mai 2014 et au delà battons nous pour une Autre Europe en rappelant tout ce que nous devons à l'Union de l'Europe en termes de Paix et de Libertés sans nier pour autant ses incapacités actuelles à répondre aux aspirations légitimes de nos concitoyens.

Alors envers et contre les idées dominantes, aujourd'hui je le dis encore :

**"Allez l'Europe
tes défenseurs sont là"**

Gérard CAUDRON
Président de Citoyen d'Europe



Le Conseil d'administration de Citoyen d'Europe 2014/2016

De gauche a droite : Patrick MEERSMAN, Franck NOCE, Claudine PLATTEAU, Stéphanie LEBLANC, Evelyne HENNEBERT, Lionel BAPTISTE, Gérard CAUDRON, Michèle DELABRE, Daniel PLATTEAU, Alain CARETTE, Patrick GABRIEL, Jean PERLEIN, Yveline VAN CAENEGHEM, Jean Louis MARTIN, Kiki KOIDOSSI, Patrice CARLIER, Julie RAZA

Manque sur la photo : Achora BENOUE HALIMA, Josiane MANESSIER, Catherine BOONE

Exercer sa citoyenneté européenne : un défi à relever !



Les prochaines élections européennes se dérouleront du 22 au 25 mai 2014 dans les 28 États membres de l'Union européenne (UE). Les citoyens européens sont appelés à désigner les 766 députés qui les représenteront jusqu'en 2019.

Pour leur part, les citoyens français éliront les 74 députés français au Parlement européen le 25 mai. Le parlement européen est la seule institution de l'UE élue au suffrage universel direct et ses pouvoirs se sont étendus de manière continue au fil des traités.

On peut craindre que les enjeux européens de cette élection ne soient pas débattus, que l'abstention fasse des ravages et que de nombreux députés de partis populistes anti-européens soient élus, en particulier ceux du Front National en France.

Et c'est un paradoxe : alors que le parlement devient de plus en plus important au fil des traités, la participation des citoyens n'a cessé de décroître depuis l'origine de cette élection au SU direct en 1979 !

La citoyenneté européenne existe dans le quotidien, souvent sans que l'on s'en rende compte

Le traité de Maastricht (1992) a inventé ce qui n'avait jamais existé auparavant, une citoyenneté supranationale qui s'ajoute à la citoyenneté nationale, sans la remplacer, pour tous les ressortissants des États membres. Dès lors la communauté économique européenne (CEE) a pris en plus une dimension politique en devenant Union Européenne (UE) ..

Il est devenu possible pour un citoyen de l'Union de voter et d'être élu aux élections locales et européennes, dans un autre état de l'UE que le sien, s'il y réside.

Pour ce nouveau citoyen, on a créé un passeport unique pour toute l'UE.

Avec l'ouverture des frontières et le droit de circuler librement dans les pays adhérant à l'espace Schengen, s'ouvrent des facilités pour voyager, travailler, faire des études.

Depuis, les lois votées par l'UE ont été reconnues comme ayant une valeur supérieure dans la hiérarchie des normes

juridiques par rapport aux lois françaises par le Conseil Constitutionnel.

La législation européenne unifie l'UE. Il existe un véritable espace juridique au niveau européen

Dans l'Union européenne les citoyens des différents pays membres partagent déjà citoyenneté juridique et politique, passeport, un espace juridique avec des droits et des devoirs et ont des institutions en commun. Ils commercent essentiellement au sein de cet espace. Quatorze pays de l'UE sont allés plus loin et partagent aujourd'hui la même monnaie : l'euro . Ils ont par la même transféré (ou abandonné, cela dépend du point de vue) une partie de la souveraineté de leur état, à la BCE (banque centrale européenne) mais avec une feuille de route uniquement économique à la différence de la banque centrale américaine.

Cet état de fait mérite donc bien que la politique de l'UE soit intégrée aux débats nationaux et ne soit plus considérée comme affaire « étrangère » mais bel et bien comme affaire intérieure. On voit bien aussi la nécessité d'un espace public européen, d'un espace médiatique qui n'existent pas actuellement.

Dur, dur de se sentir citoyen européen,

De nombreux pays ne jouent pas le jeu de la démocratie et envoient au Parlement des députés absentéistes, qui n'assument pas le mandat pour lequel ils ont été élus.

Le vote n'a pas lieu le même jour dans tous les pays ; ce qui confirme l'absence d'esprit européen. Parfois, les élections européennes sont organisées en même temps que d'autres élections (ex en Belgique).

En France, le mode de scrutin de listes a lieu dans d'immenses circonscriptions qui n'ont aucun sens pour les électeurs. De plus, quand on a donné aux citoyens l'occasion de donner leur avis, comme en 2005 lors du référendum sur le traité constitutionnel et qu'ils ont refusé, on s'est arrangé pour le faire passer sans leur demander de nouveau leur avis (adoption du traité de Lisbonne par voie parlementaire)

S'il ne fait aucun doute que la citoyenneté européenne existe, il est donc difficile d'acquiescer le sentiment d'appartenance à la communauté politique européenne.

Bien sûr, les plus âgés s'accordent à penser que la construction européenne a pacifié le vieux continent depuis 1945, et cette évidence a une résonance particulière 1 siècle après le début de la grande guerre civile européenne qu'a été la « grande guerre » de 14-18.

Mais, ce n'est plus suffisant pour les jeunes générations pour lesquelles il s'agit d'acquis. Il est donc urgent de redonner un projet à l'UE et de faire participer ses peuples à sa construction. C'est pourquoi, l'élection de représentants élus démocratiquement est aussi importante pour permettre aux citoyens d'avoir prise sur des questions qui les concernent de si près.

Bulle d'actualité : anniversaire des 10 Ans du cinquième élargissement de l'Europe : Mai 2004

Le traité de Rome instituant la CEE : « communauté économique européenne » en mars 1957 est signé par six pays européens ou pays fondateurs : la République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest), la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-bas. L'Europe ainsi constituée a connu un premier élargissement en 1973 (plus trois pays : le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni), un deuxième en 1981 (avec la Grèce), un troisième en 1986 (avec l'Espagne et le Portugal), un quatrième en 1995 (avec l'Autriche, la Finlande et la Suède) et donc un cinquième, il y a 10 ans, en 2004 : avec trois anciennes républiques soviétiques (l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie) – quatre ex-satellites de l'URSS (la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie et la Slovaquie) - une ancienne république yougoslave (la Slovénie) – deux îles méditerranéennes (Chypre et Malte). L'Allemagne de l'Est (ex RDA) réunifiée à l'Allemagne de l'Ouest (ex RFA) rejoint la CEE en 1990. En 2004, l'Union Européenne est donc composée de 25 pays.

CELA S'EST PASSE EN 2004 :

Revenons quelque peu en amont...

Le 09 avril 2003, le Parlement européen a accepté l'adhésion de dix pays supplémentaires qui adhèrent formellement à l'Union par le traité d'Athènes du 16 avril 2003.

Neuf de ces pays ont consulté leur population par référendum en 2003 : voici le pourcentage de « oui » :

- Malte : 53,65 %
- Estonie : 66,9 %
- Lettonie : 67 %
- République Tchèque : 77,33 %
- Pologne : 77,41 %
- Hongrie : 83,76 %
- Slovénie : 89,66 %
- Lituanie : 91,04 %
- Slovaquie : 92,46 %.

Du côté des quinze états membres et de Chypre, l'extension fut ratifiée par voie parlementaire, aucun gouvernement ne voulant prendre le risque d'un référendum pour valider l'opportunité de cette extension à dix nouveaux états.

Le 25 avril 2004, juste avant l'adhésion de Chypre à l'Union, le référendum sur le plan de réunification de l'île est accepté par les Chypriotes turcs mais repoussés par les Chypriotes grecs. L'île entre cependant entière dans l'UE, mais, conformément au protocole n°10 du traité d'Athènes, l'acquis communautaire est suspendu dans les zones qui échappent au contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre. Les aides au développement de la partie Nord sont maintenues.

Le 01 mai 2004, l'UE est donc passée de quinze à vingt-cinq membres. C'est un moment historique de l'intégration européenne : une réelle réunification de l'Europe qui est sortie de la seconde guerre mondiale divisée contre la volonté de ses citoyens. Cela prône des valeurs démocratiques fondamentales : la démocratie, la paix et la liberté.

LES PERSPECTIVES :

L'unification a pour objectif d'assurer :

- la paix et la stabilité politique sur tout le continent,
- la prospérité accrue des citoyens européens, grâce à l'extension du modèle socioéconomique européen et de la zone euro tout en respectant l'environnement,
- les progrès de la démocratie, par le respect de la charte des droits fondamentaux de l'UE, qui s'articule autour des principes de dignité, égalité, solidarité et justice,

- le renforcement du rôle international de l'Europe, notamment dans le domaine commercial,
- un enrichissement culturel...

L'EVENEMENT INCONTOURNABLE : LE TRAITE D'ATHE-NES :

Le traité d'Athènes ou « traité d'adhésion » du 16 avril 2003 correspond au cinquième élargissement de l'Union Européenne. Il est entré en vigueur le 01 mai 2004.

C'est un événement politique, économique et social sans précédent, d'une envergure jamais vue en termes de population (hausse de 25% soit désormais 450 millions d'habitants), il concerne aussi principalement des pays d'Europe centrale et orientale (dits PECO) dont le niveau de développement est bien inférieur à celui de l'UE des quinze. Le PIB de l'UE augmente alors d'à peine 5%. Il clôt toutefois un long processus d'adhésion qui a permis la réunification du peuple européen, divisé durant un demi-siècle par le rideau de fer et la guerre froide.

PERSONNALITE A SUIVRE :

Henri WEBER : homme politique français, membre du Parti Socialiste, sénateur de Seine-Maritime puis député européen. En 2004, il est tête de liste de la circonscription Nord-ouest et membre titulaire de la commission culture et éducation ainsi que membre suppléant de la commission affaires économiques et monétaires.

« IL L'A DIT » :

Le 10 octobre 2013 : Henri Weber : « Le Front National est le parti du malheur de la France et de l'Europe ». Ces propos sont en réaction au sondage IFOP publié dans le Nouvel Observateur, qui plaçait Le Front National en tête des intentions de vote aux élections européennes.

BUZZ CULTUREL :

Lille devient capitale européenne de la culture au même titre que Gênes en 2004. L'attribution de ce titre a été lancée le 13 juin 1985 par le Conseil des ministres de l'Union Européenne sur l'initiative de la ministre grecque de la culture Melina MERCOURI et du ministre de la culture français, Jack LANG, dans le but de rapprocher les citoyens de l'UE.

La ville de Lille proposera 2500 manifestations, attirera 9 millions de visiteurs, augmentera de 30% sa fréquentation touristique, créera douze Maison Folie et de nouveaux équipements culturels.

FOCUS SUR UN PAYS : CHYPRE

La République de Chypre est un pays insulaire situé à l'est de la Méditerranée. Elle est membre de l'ONU depuis le 20 septembre 1960, du Commonwealth et donc de l'UE depuis 2004 et de l'organisation internationale de la francophonie. Elle a intégré la zone euro le 01 janvier 2008.

Chypre a une population d'environ 1 million d'habitants, une superficie de 9251 km carrés, les langues officielles sont le grec et le turc mais l'anglais est également présent dans la société chypriote induit du fait d'avoir été une ancienne colonie britannique ; elle est enfin réputée pour son festival du vin à Limassol.

L'Union Européenne s'ajoutera d'un sixième élargissement en 2007 (avec la Bulgarie et la Roumanie) et un septième en 2013 avec (la Croatie). Elle se compose donc à ce jour de 28 états membres. Cinq pays ont le statut de pays candidats à l'intégration : la Macédoine, le Monténégro, la Turquie, l'Islande et la Serbie.

Les citoyens d'Europe doivent encore et toujours construire un avenir commun.

« *Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles* ». Paul Valéry

L'année 2014 connaîtra de nombreuses commémorations et évocations de la première guerre mondiale. Celle-ci débutait il y a un siècle. Ces évocations doivent nous inciter à porter un regard lucide sur l'histoire pour mieux construire notre avenir. L'horreur des combats et batailles qui ont marqué l'histoire de cette guerre, tué 9 millions de personnes, déchiré l'Europe et imprimé un destin tragique au vingtième siècle devrait, un siècle plus tard, à l'heure d'un euroscepticisme fort, inspirer les actuels gouvernants européens ainsi que les citoyens d'Europe. Le projet d'Union Européenne- est inscrit dans le temps long et cahoteux de cette histoire, de ses conflits, et trouve une immense partie de ses ambitions dans la volonté farouche de quelques grands hommes, qui après 1945 tels Robert Schuman et Jean Monnet ont voulu construire un monde de la paix au cœur de l'Europe.

Robert Schuman, issu d'un territoire durement marqué par la mémoire des guerres franco-allemandes, a puisé la force de sa vision européenne et de son engagement du fond de son expérience personnelle et familiale.

Aujourd'hui englués dans une crise économique profonde, les citoyens ont du mal à apprécier les bienfaits de la construction européenne. Force est pourtant de constater que celle ci leur a apporté la paix et la liberté depuis 1945. Les Ukrainiens qui se battent aujourd'hui pour la liberté et la démocratie demandent à l'Europe de les accueillir. Il faut croire que l'image qu'ils s'en font, du point de vue des libertés par exemple, est bien plus flatteuse que celle décrite par les politiciens europhobes. Cet argument devrait à lui seul, relativiser les attaques violentes de partis politiques nationalistes voire régionalistes, à l'égard du projet européen. Les opposants à la construction européenne avancent que cette vision de l'histoire- l'Union Européenne comme structure politique assurant la paix, la

coordination et le développement – ne serait pas rationnelle et que l'Europe aurait mécaniquement connu après 1945 la même dynamique économique lui assurant la paix et la prospérité. D'après cette logique, on aurait mieux fait de construire une coopération d'Etat à Etat au travers de projets culturels, économiques communs, sans transferts de souveraineté...

Aussi respectables soient-ils et sans donner de leçon économique, il est évident que la Flandre ou la Catalogne verraient très vite la petitesse des raisonnements démagogiques de leurs leaders parfois populistes et souvent europhobes si demain, la France et l'Allemagne enterraient le projet européen et se remettaient à décider unilatéralement de leurs droits de douane...

Alors qu'aujourd'hui une majorité de citoyens français se détournent de l'idée européenne et perçoivent l'Europe comme une structure artificielle sans légitimité politique, composée d'institutions technocratiques éloignées de leurs préoccupations quotidiennes, il est nécessaire de rappeler que les pères fondateurs de l'Europe, avant toute considération économique et institutionnelle, après deux guerres mondiales dévastatrices, dont les foyers se trouvaient au cœur même du vieux continent ont voulu créer pour les peuples et leurs citoyens un espace et un avenir commun de paix. On peut dire que sur ce plan ce fut un succès.

Si l'on peut légitimement déplorer une orientation libérale de l'Europe, son dogmatisme de la concurrence libre et non faussée, il ne faut cependant pas confondre son projet politique, dont les racines sont constituées par l'histoire des peuples européens -plus que jamais nécessaire à l'heure de la mondialisation- avec les dérives néolibérales de certains de ses gouvernants et idéologues qui mènent inévitablement les citoyens d'Europe à l'euroscepticisme et aux replis nationalistes.

Ne nous trompons pas de combat !



BULLETIN D'ADHESION 2014

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

E.mail :

Téléphone : Portable :

Souhaite adhérer à Citoyen d'Europe / renouveler ma cotisation

Montant de la cotisation 10 € autre : €

par chèque à l'ordre de Citoyen d'Europe / en espèces

Date

Signature

Collecteur : Claudine Platteau - 5 rue Joffre - 59493 Villeneuve d'Ascq
Tél. 09 79 39 06 22 ou BP 70053 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex